

ADDICTIONS ET TRAVAIL

Comment gérer ces situations à risque ?

Vendredi 29 septembre 2017
8h30-11h00

Hôtel Mandarin Oriental
251 rue Saint-Honoré
75001 Paris

OBJECTIFS :

- Cerner les impacts de la jurisprudence et des textes récents en matière de santé et sécurité au travail
- Faire le point sur le cadre juridique et les responsabilités de l'entreprise en matière de conduites addictives
- Savoir identifier et gérer les situations à risque
- Bénéficier de conseils pratiques pour mettre en place une politique de prévention efficace

Les conduites addictives sont de plus en plus répandues au travail. Dangereuses pour la sécurité et la santé des salariés, elles ont aussi des répercussions importantes pour les entreprises en termes d'absentéisme, de risque d'accidents du travail, de tensions dans les relations de travail, de perte de productivité, de mise en danger de tiers... L'employeur doit donc être particulièrement vigilant face à ces risques professionnels. Il doit les évaluer, mettre en place une démarche de prévention, protéger les personnes sur le lieu de travail et éviter que sa responsabilité civile ou pénale ne soit engagée.

Forum Legal & RH vous propose de faire le point sur les réponses juridiques qui peuvent être apportées aux comportements addictifs en entreprise et sur les leviers de prévention possibles, à la lumière des dernières dispositions législatives et jurisprudentielles en matière de santé et sécurité au travail. ■

INTERVENANTS

Gérald DEMORTIERE

Médecin du travail coordinateur (AMETIF Santé au travail), Membre de la Société française d'alcoologie

Caroline FERTE

Avocat associé, département Droit social, FIDAL Paris

Philippe LOUPPE

Directeur QSE, Legendre Construction

La matinée sera animée par

Aurélia DEJEAN DE LA BÂTIE,

docteur en droit, Barthélémy Avocats

Programme

8h00 **Accueil des participants**
Petit-déjeuner

8h30 **Début de la conférence**

DÉFINITION ET ENJEUX

- Qu'entend-on par addiction ? Quels sont les différents types d'addictions (drogue, alcool, médicaments) ?
- Quel encadrement juridique ?
- Quels risques pour l'entreprise ?
La responsabilité de l'employeur vis-à-vis des salariés et le lien avec l'obligation de sécurité de résultat. Responsabilité civile de l'entreprise vis-à-vis des tiers. Responsabilité pénale de l'encadrement et de l'entreprise.

LES MOYENS DE CONTRÔLE ET DE DÉPISTAGE

- Que peut prévoir le règlement intérieur ?
- A quels outils de contrôle et de dépistage l'entreprise peut-elle avoir recours ?

PUBLICS CONCERNÉS

- **Directeurs et responsables des ressources humaines**
- **Professionnels de la santé au travail**
- **Directeurs et responsables juridiques**
- **Directeurs d'établissements**
- **Juristes d'entreprise**
- **Avocats**

Qui peut effectuer ces contrôles et dans quelles conditions ? Quelles sont les limites imposées par les libertés individuelles ? Les précisions apportées par la décision du Conseil d'Etat du 5 décembre 2016 relative aux tests salivaires.

LES ASPECTS DISCIPLINAIRES

- Comment réagir en présence d'un salarié contrôlé positif ? Faut-il procéder au retrait du poste ?
- Mise à pied, licenciement : quelles sanctions prononcer ?
- Que faire en cas de déclaration d'inaptitude ? Faut-il reclasser le salarié ? Quelles sont les nouveautés introduites par la loi Travail ?

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

- Comment élaborer et mettre en place un plan de prévention efficace ?
- Quels sont les outils à disposition de l'entreprise : protocoles, information, formations...
- Rôle et implication des différents acteurs : direction, services de santé au travail, CHSCT... Le rôle du médecin du travail et l'impact de la loi Travail en matière de suivi médical des salariés.

Débat avec la salle

11h00 **Fin de la conférence**

Bulletin d'inscription

BULLETIN À RENVOYER - Par courrier :

Forum Legal & RH - 57 rue de Paris, 78100 Saint-Germain-en-Laye

Par E-mail : contact@forumlrh.fr Tél : 09 53 63 68 90

Enregistrée sous le numéro 11788333178. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Oui, je m'inscris à la conférence d'actualité :

ADDICTIONS ET TRAVAIL : Comment gérer ces situations à risque ?

Vendredi 29 septembre 2017 - Hôtel Mandarin Oriental, Paris

Tarif : 245€ HT soit 294€ TTC (Tarif groupe : nous contacter)

Règlement par chèque à l'ordre de FORUM LEGAL & RH

virement bancaire : CIC ST GERMAIN EN LAYE - IBAN : FR76 30066 10864 00020416101 84

BIC : CMCIFRPP

> **PARTICIPANT :** Mme M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

E-Mail :

> **INSCRIPTION GÉRÉE PAR :** Mme M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél :

E-Mail :

> **ADRESSE DE FACTURATION** (à compléter si différente) :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Ce bon de commande complété vaut inscription définitive.

La signature du présent bulletin d'inscription emporte adhésion des CGV dont le client reconnaît avoir pris connaissance sur notre site www.forum-legal-rh.fr. Toute annulation doit nous être communiquée par écrit au plus tard 10 jours calendaires avant la date de la conférence, à défaut de quoi, elle sera intégralement facturée.

Cachet et signature obligatoires